

Communiqué de presse



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Nomination de Mathilde Monnier au Centre National de la Danse

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, a proposé au Président de la République de nommer Mathilde Monnier aux fonctions de directrice générale du Centre national de la danse (CND), pour succéder à Monique Barbaroux.

Directrice du Centre chorégraphique national de Montpellier depuis 1994, Mathilde Monnier est une artiste emblématique de la création française. La Ministre a souhaité lui confier la responsabilité du Centre national de la danse, lieu essentiel pour le développement des politiques publiques dans le champ chorégraphique.

Depuis sa création en 1998, le Centre national de la danse est un précieux centre de ressources, ouvert à toutes les danses. Il assure des missions de formation des danseurs et d'accompagnement de la vie professionnelle et contribue activement à la préservation et à la valorisation du patrimoine chorégraphique pour le développement de la culture. Dans son projet pour l'établissement, Mathilde Monnier aura à cœur de mettre un accent renforcé sur le soutien et l'accompagnement de la création artistique et sur la diversité des langages et des expressions du champ chorégraphique. Elle développera la relation du CND aux publics, notamment par le biais de l'éducation artistique.

La Ministre tient particulièrement à saluer le travail remarquable et fondateur effectué au cours de ses deux mandats de trois ans par Monique Barbaroux à la tête du Centre national de la danse, qui a achevé la construction de ce projet pour en faire un outil essentiel à l'ensemble du secteur. C'est précisément ce travail qui permet aujourd'hui de pouvoir en confier la direction à l'une des principales figures artistiques de notre pays. Monique Barbaroux sera appelée à de nouvelles fonctions.

Paris, le 26 novembre 2013